



Tapage nocturne par des enfants

Par **gix**, le **29/07/2012** à **23:04**

Bonsoir, j'habite un hameau et au milieu de ce hameau se tiens un parking. Depuis le debut de l'été, des enfants de 5 a 10 jouent sur ce parking (au milieu des voitures) jusqu a des heures impossibles (environ 1h30 du matin). Ils n'ont aucune surveillance parentale et font énormement de bruit (cris, pleures, etc...). Malgres plusieurs demande aupres des parents (qui vous insultent) et le deplacement de la police pour constater, cela continue et je ne sais plus quoi faire. Quelles sont les reglementations a ce sujet? Et quels sont les tecours legaux pour que les parents s'occupent enfin de leurs enfants a des heures, qui pour moi, ne sont pas des heures pour les enfants?
Merci d'avance pour vos reponses.

Par **laurarose**, le **30/07/2012** à **10:33**

Bonjour,
Prévenez le service social d'où vous dépendez.
Sinon faites un signalement écrit auprès du procureur de votre département, si le service social ne fait rien.
Cordialement et bon courage.

Par **gix**, le **30/07/2012** à **18:29**

Merci de votre réponse si rapide. Mais il subsiste une question. En prévenant les services sociaux de mon département, je m'expose à des répercutions de la part de mes voisins. Puis je envoyer un courrier anonyme ou sont-ils tenu par le secret au sujet du nom du commanditaire? Car vu les insultes qu'ils profèrent lorsqu'on va les voir, je ne suis pas sur qu'ils restent sans bouger au cas où les services sociaux se déplacent.
Merci

Par **laurarose**, le **30/07/2012** à **20:15**

Bonsoir,rnrnBien sur vous pouvez envoyé la lettre en anonyme. rnrnSinon vous pouvez appelez en anonyme (il me semble) le 119, mais je ne sais pas s'ils feront quelque chose.rnBon courage